

GRILLE ET MODALITES TARIFAIRES

Tarifs 2020/2021	FAMILLES RURALES AVOUDREY				
	QF Moins de 350 €	QF de 351 à 750 €	QF de 751 à 1000 €	QF de 1001 à 1350 €	QF de 1351 € et plus
ANNUEL					
PERISCOLAIRE					
Accueil du matin* 7h/8h-8h30	1,38	1,41	1,44	1,47	1,50
avec petit-déjeuner en option	1,13 €				
Accueil du midi** 11h45-13h30	6,28	6,41	6,54	6,67	6,80
Accueil du soir* 16h15-17h/18h30	1,38	1,41	1,44	1,47	1,50
MERCREDIS LOISIRS ET ACCUEILS DE VACANCES					
Petit déjeuner en option	1,13 €				
Goûter facturé si garde l'après-midi					
MERCREDI OU VACANCES JOURNEE AVEC REPAS * 7h-18h30	1,38	1,41	1,44	1,47	1,50
MERCREDI OU VACANCES JOURNEE SANS REPAS * 7h-12h / 13h30-18h30					
MERCREDI OU VACANCES MATIN SANS REPAS * 7h-12h					
MERCREDI OU VACANCES MATIN AVEC REPAS * 7h-13h30					
MERCREDI OU VACANCES APRES-MIDI SANS REPAS * 13h30-18h30					
PERISCOLAIRE ET MERCREDIS PONCTUELS	Majoration de 8 % du coût horaire				
ACTION JEUNES					
Soirée 2h sans repas	3,08	3,15	3,21	3,28	3,35
Soirée 2h30 avec repas	5,35	5,44	5,51	5,60	5,69
Soirée 3h avec repas	6,12	6,23	6,32	6,42	6,53
Sortie 4h avec repas	11,44	11,68	11,92	12,15	12,64

* Les tarifs indiqués sont à l'heure mais la facturation se fait à la demi-heure le matin et le soir. (Le soir en périscolaire: le goûter est compris dans le goût de garde.)

** le midi: les tarifs indiqués sont à la présence, repas compris

Adhérer à Familles Rurales au prix de 20 €, c'est :

- ◆ Permettre, partout en France, la création des services dont toutes les familles ont besoin
- ◆ Défendre au quotidien vos intérêts et ceux de votre famille
- ◆ Soutenir un projet de qualité et des valeurs essentielles

Les accueils de loisirs sont déclarés auprès de la D.D.C.S.P.P.

Ils sont soutenus par :

Les communes d'Avoudrey et de Longchaux ainsi que par la CAF du Doubs

Fonctionnement tarification aux quotients :

Le quotient familial est calculé par la Caf pour l'ensemble des allocataires.

Pour obtenir ce quotient nous devons posséder :

- Votre numéro d'allocataire
- Votre autorisation pour accéder à CAFPRO et ainsi connaître votre quotient qui sera retenu pour la période de tarification mentionnée ci-contre.

Pour les quotients non connus sur CAFPRO ou les allocataires des autres caisses, la photocopie du dernier relevé d'avis d'imposition sera demandée.

En cas de non communication de l'autorisation de consulter le quotient ou des pièces justificatives, le barème **le plus élevé** sera automatiquement appliqué.

Pièces à fournir pour valider une inscription :

- Dossier renseignements familles
- Fiche sanitaire de liaison
- L'autorisation CAFPRO
- Une attestation en responsabilité civile.
- Une attestation individuelle accident (facultative mais vivement)

Modalités et modes de paiement :

Les factures doivent être payées à la date d'échéance.

Chèque à l'ordre de **Familles Rurales Avoudrey**, Espèces **contre reçu**, Virement bancaire, Chèque CESU, Chèque ANCV.



Aides possibles :

CAF, MSA, comité d'entreprise sous certaines conditions et sur présentation des justificatifs.